

**ÉTABLISSEMENT**

**SICTIAM (06)**  
Business Pôle 2  
1047 route des Dolines -  
CS70257  
06905 Sophia Antipolis Cedex

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

SICTIAM (06), Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tel : +33 492969292. Fax : +33 492969296. E-mail : marches@sictiam.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.sictiam.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur****Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Syndicat mixte informatique

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Description du marché

**Objet du marché**

**PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES A L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS SELON LES BESOINS DU SICTIAM**

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

79613000, 98392000

**Lieu d'exécution**

1047 route des Dolines 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS  
Code NUTS : FRL03

## Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet des prestations de services relatives à l'organisation des déplacements selon les besoins du SICTIAM.

La description des services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Les délais maximums d'exécution des prestations sont précisés dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Les délais d'exécution seront ceux sur lesquels le titulaire se sera engagé dans son offre.

**Type de marché**

Services : Services annexes et auxiliaires des transports

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires définis par le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Le montant maximum des commandes par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires (BPU) est de 210.000 euros HT pour la durée totale de l'accord-cadre reconductions comprises.

Le SICTIAM ne peut allouer géographiquement ou techniquement le présent accord-cadre, sauf à rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.

En effet, les prestations doivent nécessairement être assurées de manière homogène par un prestataire unique.

**Valeur estimée hors TVA : 210000 euros**

**Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :**

L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 1 an.

Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 1 an par reconduction expresse.

Au moins trois mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat.

Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

Par ailleurs, en cas de non reconduction, le titulaire ne peut demander le versement d'indemnités et le droit à paiement acquis ne s'applique pas. Le titulaire est tenu d'exécuter les commandes en instance.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non****Des variantes seront prises en considération : Non****L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**

**Division en lots : Non**

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

## **Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Lundi 15 juin 2020 - 12:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 90** (à compter de la date limite de réception des offres).

## **Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre** : Durée en année(s) : 4

**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre** : 210000 euros

## **Conditions relatives au marché**

**Cautonnement et garanties exigés :**

Il n'est pas exigé de cautionnement ni de retenue de garantie.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. En application de l'article R.2191-16 du Code de la commande publique, le titulaire bénéficie d'une avance égale à 5 % du montant (TTC) de la commande, sauf renoncement indiqué à l'acte d'engagement. Cette avance est portée à 10% si le titulaire est une Petite et Moyenne Entreprise (PME). Le délai maximum de paiement est de 30 jours à compter de la réception par le SICTIAM de la demande du titulaire.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non**

## **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières.

**Situation juridique - références requises :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

**Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

## **Conditions propres aux marchés de services**

**La prestation est réservée à une profession particulière : Non**

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non**

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Autre justificatif / Commentaire :**

**Commentaire :**

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

## **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

## **Autres renseignements**

### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

AFF-06-2020

### **Renseignements complémentaires :**

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Après examen des offres remises, l'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les opérateurs économiques sur la base des offres, même irrégulières ou inacceptables, sur tous les éléments de l'offre technique et commerciale sans modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du contrat. Les autres modalités de négociation sont indiquées dans le règlement de la consultation.

## **Procédures de recours**

### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nice 33, boulevard Franck-Pilatte BP 4179 06359 Nice Cedex 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. URL : <http://nice-tribunal-administratif.fr>.

### **Organe chargé des procédures de médiation**

Comité inter régional de règlement amiab Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 FRANCE. Tél. +33 048435455. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. URL : <https://www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-litiges>.

### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif de Nice 33, boulevard Franck-Pilatte BP 4179 06359 Nice Cedex 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. URL : <http://nice-tribunal-administratif.fr>.

## **Adresses complémentaires**

### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , à l'attention de Monsieur Le Président , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://marches-securises.fr>.

## **Date d'envoi du présent avis**

04 mai 2020